



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Activité de Formation

établies le 25 Février 2020 - mises à jour le 10 Novembre 2020

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par la société **Les Stratèges Numériques** ci-après dénommée **Academy E-Commerce Nation** pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

L'utilisation du site ecommerce-nation.academy implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales d'utilisation ci-après décrites par le **Client**. Ces conditions d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, les utilisateurs du site ecommerce-nation.academy sont donc invités à les consulter de manière régulière.

Ce site est normalement accessible à tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par **Les Stratèges Numériques**, qui s'efforcera alors de communiquer préalablement aux utilisateurs les dates de l'intervention.

Le site ecommerce-nation.academy est mis à jour régulièrement. De la même façon, les mentions légales peuvent être modifiées à tout moment : elles s'imposent néanmoins à l'utilisateur qui est invité à s'y référer le plus souvent possible afin d'en prendre connaissance.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le prescripteur peut manifester son souhait de s'inscrire à une formation dispensée par **Academy E-Commerce Nation** par tout moyen. Aucune validation des pré-requis de la part d'**Academy E-Commerce Nation** n'a lieu. Le prescripteur peut manifester sa volonté de rejoindre la formation via une demande de devis.

Le cas échéant, un devis est envoyé au prescripteur. Si le montant de la formation lui convient, une convention de formation lui est alors envoyée pour signature avec la mention des dates de la formation, accompagnée du programme de la formation et du règlement intérieur.

Conditions techniques

Le prescripteur devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plate-forme de la dite licence de formation. Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s). L'impossibilité d'utiliser le produit acheté pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel du client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de **Academy E-Commerce Nation**.

Le Client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la solution de formation **Academy E-Commerce Nation**. Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

Voici les prérequis techniques :

- Système d'exploitation : Windows 7, 8, 10

- Navigateur IE : 10 Minimum

- Le firewall et l'antivirus devront autoriser les protocoles Voix over IP (VOIP), et les applications : Skype, WebEx, GoToMeeting

Un test de l'ordinateur du stagiaire pourra se faire directement par celui-ci à l'adresse suivante : <https://www.webex.com/test-meeting.html>

Durée d'accès à la plateforme e-learning

La commande prend effet à compter de la réception par **Academy E-Commerce Nation** de l'acceptation par le **Client** de la commande.

Le **Client** dispose d'un délai spécifié dans la commande, en général la durée d'utilisation ou à défaut d'un délai de 12 mois à compter de la livraison de la plateforme e-learning pour consommer les licences. Passé le délai spécifié dans la commande ou à défaut le délai de 12 mois à compter de la livraison de la plateforme et des licences ou en cas de consommation de l'intégralité des licences, la(les) licence(s) d'utilisation consentie au **Client** cessera(ont) immédiatement et le **Client** devra effectuer une autre commande.

Durée prévue de la mission

La durée de la mission est précisée dans la proposition préalablement établie, étant établie qu'il ne peut s'agir que de durée prévisionnelle estimée avec le **Client**, et que ces temps fixent des ordres de grandeur qui ne peuvent être tenus pour des engagements fermes. Au cas où l'objet de la mission ne pourrait être réalisé dans le délai convenu, une prolongation de la prestation peut être décidée d'un commun accord entre **Academy E-Commerce Nation** et le **Client**.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le règlement intérieur est transmis avec la convention et le programme de formation au **Client**.

PRESTATION D'AUDIT, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Les présentes conditions citées ci-dessous ont pour objet de préciser les conditions particulières à une mission d'accompagnement, de conduite de projet, d'audit ou de formation.

Academy E-Commerce Nation s'engage à mettre en œuvre les moyens en son pouvoir pour la réalisation de la mission qui lui est confiée. Dans tous les cas, le **Client** est seul responsable des décisions ou options prises durant l'exécution de la mission. Dans le cas où le client souhaite une prolongation de la mission qui modifie le contenu de la mission précédemment définie, cette prolongation fait l'objet d'un avenant soumis aux mêmes conditions que la mission générale.

CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Conditions d'inscription

L'inscription est validée:

- après la signature du devis si le **Client** finance la formation par ses propres fonds, par son entreprise, par les OPCO, par le Pôle Emploi, par le FIF PL et tout autre organisme de financement de formations.

Les modalités d'une inscription effective sont précisées sur la convention de formation.

Le règlement préalable conditionne la mise en place de la prestation sauf conditions particulières spécifiées contractuellement.

Les Tarifs, les frais et les honoraires

Les prix sont définis en fonction du thème de formation, du logiciel, de la méthode pédagogique, du lieu, de la spécificité ou du niveau technique, du nombre de participants à la même session du cours ou selon les prestations autres que **Academy E-Commerce Nation** est en mesure de réaliser pour le compte du **Client**.

Tous nos prix sont indiqués en euros et TTC.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (hors région parisienne) propres à la mission sont à la charge du client.

Modalités de règlements – Prise en charge par un OPCO

Le devis transmis au prescripteur doit être signé par son entreprise pour envoi à son OPCO. **Academy E-Commerce Nation** envoie au prescripteur une convention et le programme de formation pour envoi à son OPCO. L'entreprise du prescripteur demande la prise en charge par l'OPCO. Une fois que l'OPCO valide la prise en charge de la formation **Academy E-Commerce Nation**, un document de validation de prise en charge est transmis à **Academy E-Commerce Nation**. L'inscription du Client est validée après réception de celle-ci, le client peut donc démarrer l'apprentissage. **Academy E-Commerce Nation** fournit à l'OPCO le contrat de prestation de services et le certificat de réalisation, des justificatifs de présence et la facture au nom de l'OPCO. Le paiement de la facture est à déterminer avec l'OPCO si celle-ci se fait en début de formation ou à la fin de la formation.

Conditions de paiement

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par **Academy E-Commerce Nation**. La totalité du règlement sera demandé en amont de la formation (sauf si le **Client** fait financer la formation par les OPCO).

Le **Client** s'engage sur les objectifs de la formation en effectuant le paiement, que celui-ci soit effectué par chèque ou virement.

Un planning de formation est défini entre le **Client** et **Academy E-Commerce Nation**.

Le **Client** effectuera tout paiement en faveur de **Les Stratèges Numériques Academy E-Commerce Nation** en Euro (€) conformément aux conditions de paiement applicables, à compter de la date d'émission de chaque facture.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, Paypal ou RIB ou par chèque à l'ordre de **Academy E-Commerce Nation** en indiquant le numéro de facture.

La facture et les éléments liés à la formation peuvent être adressés directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation à condition de recevoir de la part de cet organisme un bon de commande avant la prestation de formation et que **Academy E-Commerce Nation** accepte ce mode de facturation.

Cependant, cette souplesse ne dispense en rien le **Client** de l'obligation d'un bon de commande ou d'une convention signée. En cas de non-règlement par l'organisme de gestion de ses fonds de formation, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du **Client**. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité. En d'autres termes, le client s'engage à rester solidaire de son successeur à l'égard de **Academy E-Commerce Nation**. En ce qui concerne des missions de conseil, d'accompagnement ou d'audit ou de prestations, dans un cas de transfert d'un projet de collaboration, par absorption ou toute autre forme de reprise, le **Client** s'engage à rester solidaire de son successeur à l'égard de **Academy E-Commerce Nation**.

Retard de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours « fin de mois » à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code de Commerce. Tout retard de paiement de la facture ou engendre un blocage de l'accès à la plateforme de formation.

Dédit et remplacement d'un stagiaire

Aucun stagiaire ne peut se présenter à une formation à la place d'un autre. A l'activation des licences, aucune modification ne pourra être prise en compte dans le changement d'affectation d'une licence. La ou les licence(s) sont nominative(s), non cessible(s) et non transférable(s). A l'activation des licences, aucune modification ne pourra être prise en compte dans le changement d'affectation d'une licence.

Annulation, absence ou interruption d'une formation du fait du client

Dans le cas où le **Client** passerait une commande à **Academy E-Commerce Nation**, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), **Academy E-Commerce Nation** pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le **Client** puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone le plus rapidement possible et confirmée par écrit.

Les délais d'annulation prévus sont propres au type de prestation choisi et selon la formule retenue. Les conditions sont indiquées soit sur le bon de commande soit dans le contrat de prestation souscrit.

La non-annulation d'un stage ou cours dans les délais impartis sont facturés à 100% du montant facturé. Si cette annulation intervient dans les délais, la formation pourra être fixée selon les disponibilités de salle, de formateur et cela dans les meilleurs délais, sur la durée d'utilisation des services **Academy E-Commerce Nation** 12 mois maximum.

Toute somme facturée au titre de dédommagement, réparation ou dédit ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par les OPCO.

Annulation, absence ou interruption d'une formation du fait de l'organisme de formation

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle. Toute somme facturée au titre de dédommagement, réparation ou dédit ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par les OPCO.

SOUS-TRAITANCE

L'organisme de formation se réserve le droit de sous-traiter l'animation de la formation à un.e sous-traitant.e. Le processus de recrutement des intervenant(e)s est à la disposition du **Client** sur demande.

OBLIGATIONS, RESPONSABILITÉS ET FORCE MAJEURE

Obligations réciproques

Le **Client** s'engage à définir ses besoins, à transmettre dès le début de la mission et tout au long de celle-ci tous les documents et informations utiles à son bon déroulement. La mission ne pourra débuter que dans la mesure où **Academy E-Commerce Nation** aura en sa possession tous les documents et informations nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Pour lui permettre de définir l'organisation et mener à bien les Prestations, le **Client** s'engage à mettre à la disposition de **Academy E-Commerce Nation** tous les éléments demandés par celui-ci et nécessaires à la bonne connaissance des conditions d'exécution des Prestations, en décrivant le cas échéant les méthodes qu'il utilise habituellement, sans que cela ne préjuge de la méthode utilisée par **Academy E-Commerce Nation**.

Le **Client** s'engage également à transmettre, dès réception, tout courrier ou document qui lui serait adressé par un tiers et en rapport avec la mission ainsi que toute information orale. Il met plus généralement à la disposition de **Academy E-Commerce Nation** tous les moyens nécessaires et apporte une collaboration active à la bonne réalisation de la mission, notamment en accordant le temps

suffisant aux investigations réalisées par le consultant. Le **Client** s'engage à faire toute diligence, selon la méthodologie dans l'examen des documents et informations remis ou transmis.

Les documents et informations fournis par le **Client** ne seront utilisés par **Academy E-Commerce Nation** que dans le cadre de la mission et au bénéfice exclusif du client.

Dans le cas où **Academy E-Commerce Nation** estime que des informations complémentaires doivent lui être fournies, il lui appartient, sous sa responsabilité, d'en faire la demande par tout moyen au **Client**. A défaut d'une telle demande, **Academy E-Commerce Nation** ne pourra en aucun cas invoquer à l'encontre du **Client** un défaut de communication et/ou de collaboration.

Le **Client** s'engage à alerter **Academy E-Commerce Nation**, dès leur survenance, des changements de conditions et des difficultés pouvant affecter la réalisation des Prestations. **Academy E-Commerce Nation** se réserve la possibilité, sans indemnité, de ne pas effectuer tout ou partie de sa mission pour des raisons matérielles, de sécurité ou déontologiques.

Responsabilités du Client

Le **Client** est responsable de la gestion et de la conservation des identifiants et mots de passe. En conséquence, il appartient au **Client** de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le **Client** est responsable des conséquences de leur utilisation.

Academy E-Commerce Nation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe du **Client**. Le **Client** s'engage à informer **Academy E-Commerce Nation** de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et mot de passe dès qu'il en a connaissance.

Responsabilités de Academy E-Commerce Nation

Academy E-Commerce Nation est expressément tenue au titre des présentes d'une obligation de moyen.

La responsabilité de **Academy E-Commerce Nation** ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations lorsqu'il y a :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du **Client**, mauvaise utilisation du matériel ou logiciels, de formation insuffisante du personnel, non-respect des conseils donnés etc.
- Force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté de **Academy E-Commerce Nation** tels que grève, troubles sociaux, etc.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel **Academy E-Commerce Nation** n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (PTT, EDF ...)
- Ou en cas de dommages indirects tels que préjudice commercial, perte de clientèle ou d'image de marque subie par le client ou un tiers et qui résulteraient notamment de l'inadéquation des services ou cours de formation utilisés par les salariés de l'entreprise.

Non-sollicitation du personnel

Chacune des Parties s'engage à ne pas, directement ou indirectement, solliciter ou embaucher un salarié de l'autre Partie ayant participé à l'exécution des Prestations.

Cette obligation de non sollicitation se poursuivra pendant la durée du Contrat Cadre et les 18 mois suivant la cessation du Contrat Cadre (par expiration ou résiliation anticipée).

En cas d'infraction à la présente interdiction, la Partie défaillante sera tenue de payer immédiatement à l'autre Partie, à titre de clause pénale, une indemnité forfaitaire d'un montant égal à neuf (9) mois du dernier salaire brut mensuel de la personne sollicitée ou embauchée, majorée de tous les frais de recrutement d'un remplaçant.

Respect de la réglementation sociale et fiscale

Academy E-Commerce Nation s'engage à respecter et se porte garant du respect par ses préposés de la réglementation sociale et fiscale applicable aux Prestations, relative notamment à l'hygiène, à la sécurité du travail, aux salaires, à la durée du travail, à la médecine du travail et à procéder aux déclarations légales à l'égard des administrations sociales et fiscales.

Les Intervenants **Academy E-Commerce Nation** restent en toutes circonstances sous la responsabilité, la subordination, l'autorité hiérarchique et le contrôle de ce dernier. **Academy E-Commerce Nation** est seul responsable de la gestion et de la discipline de son personnel.

Academy E-Commerce Nation assure, en sa qualité d'employeur, la gestion administrative, comptable et sociale des Intervenants et déclare être en règle au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2, L. 8221-3 et suivants et D. 8222-5 du Code du travail.

Si **Academy E-Commerce Nation** est amené à faire appel à des salariés de nationalité étrangère, il certifie que ces salariés seront, lors de leur intervention, autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Le personnel du **Academy E-Commerce Nation** ne devra pas, quel que soit son statut en lien avec **Academy E-Commerce Nation** pouvoir être assimilé au personnel salarié du client. **Academy E-Commerce Nation** recrutera, rémunérera, emploiera, formera et dirigera, sous sa seule responsabilité, le personnel nécessaire à l'exécution des Prestations et fera sien des problèmes d'horaires et d'effectifs, de durée du travail, de repos et congés annuels ou autres. Il fera son affaire personnelle des accidents du travail qui pourraient survenir à ses préposés du fait ou à l'occasion de l'exécution des Prestations. Son personnel sera facilement identifiable comme le personnel de **Academy E-Commerce Nation** et se tiendra à l'écart de tout problème propre au personnel du client et n'utilisera pas les équipements et infrastructures des sites du client en dehors de ceux nécessaires à la réalisation des Prestations.

Pour toute prestation réalisée sur Site, le personnel de **Academy E-Commerce Nation** devra respecter le règlement intérieur du Site en question ainsi que le respect de toutes autres consignes du client en matière d'hygiène et de sécurité.

Force Majeure

Aucune Partie ne sera responsable de l'inexécution de ses obligations si et dans la mesure où cette inexécution est due à un cas de force majeure. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

La Partie qui invoque le cas de force majeure doit en avertir l'autre Partie, sans délai, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, en lui précisant les motifs, les conséquences prévisibles et leur durée probable. Elle prendra toutes les mesures qui s'imposent pour limiter les conséquences du cas de force majeure.

A défaut d'accord sur les mesures à prendre et si la situation de force majeure se prolonge plus de quarante (40) jours à compter de sa notification, la Partie qui se voit opposer la force majeure sera en droit de résilier le Contrat Cadre et les Contrats d'Application en cours, sans qu'aucune des Parties ne puissent prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle dispose ainsi : « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial [...] ».

L'article L. 123-1 précise la durée de vie de ce droit de propriété intellectuelle : » L'auteur jouit, sa vie durant du droit exclusif d'exploiter son œuvre sous quelque forme que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants-droits pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent ».

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux formations de **Academy E-Commerce Nation**, et notamment tous droits d'auteur, marques, dessins et modèles, bases de données ou logiciels de **Academy E-Commerce Nation** et les droits de reproduction, représentation et adaptation qui en découlent appartiennent et restent la propriété de **Academy E-Commerce Nation**, sans que rien ne puisse être interprété comme cédant ou transférant le moindre droit de propriété à tout tiers.

Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de toute manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant des formations de **Academy E-Commerce Nation** (par exemple, mais non exclusivement : textes, logos, images, éléments sonores, vidéos, logiciels, icônes) sans l'autorisation écrite, explicite et préalable de **Academy E-Commerce Nation**.

Les contenus de formation et les documentations disponibles sur le Site ou dans les formations dispensées ne constituent en aucun cas une source officielle relative aux réglementations et normes techniques, scientifiques ou organisationnelles applicables aux domaines cités. Ces contenus ont été développés uniquement dans un objectif pédagogique et de facilitation du partage de l'information pour les stagiaires.

Tous les documents, données, bases de données, informations, programmes, logiciels, savoir-faire transmis par le **Client** à **Academy E-Commerce Nation** dans le cadre du contrat de prestation, sont et demeureront la propriété exclusive du **Client**. Ils ne seront utilisés par **Academy E-Commerce Nation** que dans le cadre des prestations, et au bénéfice exclusif du **Client**.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Les échanges avec les équipes de **Academy E-Commerce Nation** ont de base un caractère d'Informations Confidentielles.

Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les Informations Confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGV ; et n'utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGV. Le Professionnel se porte fort du respect par ses Apprenants de ces obligations.

Academy E-Commerce Nation ne saurait être tenu responsable de la divulgation de ces renseignements s'ils sont du domaine public ou s'ils ont été obtenus régulièrement à partir d'autres sources. Le **Client** s'engage quant à lui à ne pas divulguer à des tiers des informations relatives au savoir-faire et méthodes utilisées par **Academy E-Commerce Nation**.

Les obligations des parties à l'égard des Informations Confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de la formation et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse.

Academy E-Commerce Nation s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants des conditions de sécurité et de confidentialité des Informations Confidentielles transmises dans le cadre d'une obligation de moyens.

Academy E-Commerce Nation est autorisée (sauf avis contraire du **Client**) à citer à titre de référence le nom de ses clients et la nature de la prestation réalisée.

PROTECTION ET ACCÈS AUX INFORMATIONS À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cas où le stagiaire doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel, les conditions de la charte de confidentialité de **Academy E-Commerce Nation** sont alors applicables.

Academy E-Commerce Nation s'engage à respecter le droit applicable en France et relatif à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, y compris par transposition de la directive européenne CE/95/46 et en application de la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique & Libertés », ainsi qu'en conformité avec le Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016

relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En conséquence, **Academy E-Commerce Nation** s'engage à respecter ces principes et obligations selon les conditions exposées dans la politique de confidentialité dédiée à ces questions. Les Visiteurs et Professionnels sont invités à s'y référer, notamment pour faire exercice de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre Academy E-Commerce Nation et ses Clients sont régies par la loi française. Tout différend né de la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des CGV pour quelque cause que ce soit fera l'objet d'une tentative de conciliation entre les parties.

Attribution des compétences

À défaut de conciliation, tout différend entre les parties né de la formation, l'interprétation, l'exécution, la cessation ou la résiliation des CGV sera porté exclusivement devant le tribunal de Commerce de Caen, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société Academy E-Commerce Nation qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Election de domicile

L'élection de domicile est faite par Academy E-Commerce Nation à son siège social au 2 rue Jean Perrin 14460 Colombelles.